

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.22/11
Politique de développement démographique de Delémont
M. Dominique Baettig, UDC

La capacité contributive des nouveaux habitants est-elle supérieure aux charges sociales, au financement des infrastructures générées par l'accroissement de la population (y compris l'immigration) ?

Il n'est pas possible de répondre de manière précise à la question posée pour les raisons suivantes :

- la capacité contributive, d'un habitant ou d'un couple, peut varier à la hausse comme à la baisse d'une année à l'autre, par un changement professionnel, par la cessation de travail d'un conjoint, par la naissance d'un ou plusieurs enfants, etc. ;
- le pourcentage du panel des arrivants peut être différent d'une année à l'autre (voir statistique des arrivées pour 2010 et 2011 ci-dessous) ;
- il y a lieu de tenir compte également des habitants qui quittent la ville.

Par sa politique active, le Conseil communal s'emploie à maîtriser harmonieusement le développement de la Ville. Par exemple, on peut citer la couverture de la patinoire, le toboggan installé à la piscine, les rénovations de la Salle Saint-Georges et du SAS, l'ouverture d'une Unité d'accueil pour la petite enfance à Morépont, sans oublier le développement de la zone industrielle.

Afin d'être le plus précis possible dans sa réponse, le Conseil communal communique encore les charges cantonales, par habitant, financées par l'ensemble des communes jurassiennes, à savoir :

- charges de l'enseignement :	Fr. 972.90
- contribution communale à l'AVS, AI et PC :	Fr. 218.70
- mesures d'accompagnement contre le chômage :	Fr. 46.60
- charges de l'action sociale	Fr. 266.30

En conclusion, le Conseil communal informe que les portes de la ville sont ouvertes à tout-e citoyen-ne, indépendamment de sa situation sociale ou de sa nationalité. Il n'entend pas pratiquer une politique discriminatoire. L'un des rôles principaux d'une Autorité politique est de traiter équitablement l'ensemble de la population.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président : La chancelière :
Pierre Kohler Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 12 mars 2012

Statistique des arrivées		Nouveaux habitants 2011 s/12 mois		Nouveaux habitants 2010 s/4 mois	
Enfants		156	25 %	21	16 %
Adultes		480	75 %	110	84 %
Etat civil	Célibataire	405	64 %	81	62 %
	Marié-e	114	18 %	30	23 %
	Marié-e seul-e	26	4 %	4	3 %
	Séparé-e	36	6 %	8	6 %
	Divorcé-e	42	7 %	8	6 %
	Veuf-ve	11	2 %	0	0 %
Situations professionnelles	Enfant	156	25 %	21	16 %
	Sans emploi	60	9 %	14	11 %
	Chômeur-euse	25	4 %	5	4 %
	En formation	27	4 %	10	8 %
	Au service social	7	1 %	3	2 %
	En emploi	321	50 %	72	55 %
	Rentier-ère AI	15	2 %	2	2 %
	Retraité-e	26	4 %	4	3 %
Total		636		131	